



Conseil de sécurité

Distr. générale
4 août 2020
Français
Original : anglais

Lettre datée du 4 août 2020, adressée au Secrétaire général et aux Représentants permanents des pays membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte des exposés présentés par le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, Mark Lowcock, et la Directrice régionale de Syria Relief and Development, Amany Qaddour, ainsi que des déclarations faites par les représentants de la Belgique (au nom de la Belgique et de l'Allemagne), de la Chine, de la République dominicaine, de l'Estonie, de la France, de l'Indonésie, du Niger, de la Fédération de Russie, de Saint-Vincent-et-les Grenadines, de l'Afrique du Sud, de la Tunisie, des États-Unis d'Amérique et du Viet Nam, à l'occasion de la visioconférence sur la situation au Moyen-Orient (Syrie), convoquée le mercredi 29 juillet 2020. Une déclaration a également été faite par le représentant de la Turquie.

Conformément à la procédure décrite dans la lettre du 2 avril 2020, adressée aux représentantes et représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité (S/2020/273), qui a été convenue en raison des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de maladie à coronavirus, le texte des exposés et des déclarations sera publié en tant que document du Conseil de sécurité.

Le Président du Conseil de sécurité
(Signé) Dian Triansyah Djani



Annexe I

Exposé de M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence

Je me concentrerai aujourd'hui sur quatre domaines principaux : premièrement, le soutien que les organismes humanitaires apportent aux populations dans l'ensemble de la Syrie ; deuxièmement, la situation économique et ses conséquences humanitaires ; troisièmement, la protection des civils ; et, quatrièmement, le financement de l'opération humanitaire.

Les opérations d'aide humanitaire à travers la Syrie touchent en moyenne 6,8 millions de personnes chaque mois. La crise économique aggrave la pauvreté et pousse davantage de personnes dans le besoin humanitaire. Au total, 4,6 millions de personnes reçoivent une aide alimentaire mensuelle, plus de 8,9 millions de procédures médicales ont été effectuées et plus de 1,6 million d'enfants ont reçu une aide pour leur éducation.

Avec l'adoption, le 11 juillet, de la résolution 2533 (2020) visant à étendre l'autorisation pour l'acheminement de l'aide humanitaire fournie dans le cadre des opérations humanitaires transfrontières des entités des Nations Unies dans le nord-ouest de la Syrie, nous nous efforçons de surmonter les difficultés opérationnelles découlant de la décision du Conseil.

L'ONU contribue également à la lutte contre la maladie à coronavirus (COVID-19) en Syrie. Le problème s'étend désormais à tout le pays – des cas ont été confirmés dans toutes les provinces de Syrie sauf une, et le personnel de l'ONU travaillant en Syrie a également été frappé par la maladie.

Le nombre de cas confirmés se compte toujours par centaines, un niveau relativement faible. Le nombre réel de cas est certainement plus élevé, car la capacité de dépistage limitée, par rapport à ce qui est disponible dans les pays voisins, et la réticence de certaines personnes à reconnaître l'infection masquent l'ampleur réelle de l'épidémie.

Mon deuxième point aujourd'hui concerne l'impact du ralentissement économique. L'économie syrienne, dévastée par près d'une décennie de conflit, est entrée dans une période d'extrême fragilité, marquée par la volatilité des taux de change, une forte inflation, la diminution des envois de fonds et les mesures de confinement pour juguler la propagation de la COVID-19. L'économie devrait se contracter de plus de 7 % cette année.

Selon les premières estimations, en raison des pertes d'emplois de ces derniers mois, le taux de chômage est passé de 42 % l'année dernière à près de 50 % aujourd'hui.

Les envois de fonds depuis l'étranger, une bouée de sauvetage dont dépendent de nombreux Syriens, ont beaucoup baissé. On estime que les envois de fonds des seuls États du Golfe s'élèvent aujourd'hui à 2 millions de dollars par jour, contre 4,4 millions en 2017 et 7 à 12 millions en 2010.

Après être tombée à son taux informel le plus bas enregistré en juin, à 3200 livres syriennes pour 1 dollar, la livre a repris de la valeur, mais jusqu'à présent, cela ne s'est pas traduit par des réductions de prix et le coût des produits de première nécessité continue d'augmenter.

Dans le suivi du marché qu'il effectue, le Programme alimentaire mondial a enregistré une augmentation de 48 % du prix moyen d'un panier alimentaire de référence entre mai et juin. Les prix des denrées alimentaires sont 240 % plus élevés qu'en juin de l'année dernière. Cela signifie que des familles dans tout le pays n'ont

plus les moyens d'acheter les produits de base, comme le montrent clairement les indicateurs de sécurité alimentaire et de nutrition.

En outre, quelque 9,3 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire et plus de 2 millions risquent de le devenir. Au total, 86 % des ménages déclarent acheter des aliments de moindre qualité ou moins nourrissants ou sauter des repas. Dans certaines régions du pays, des données de surveillance récentes montrent que la malnutrition chronique chez les enfants de moins de 5 ans est maintenant de 29 %, contre 19 % à la même époque l'année dernière.

Mon troisième point concerne l'obligation de respecter et de protéger les civils. Le cessez-le-feu conclu en mars dans le nord-ouest entre la Fédération de Russie et la Turquie est globalement respecté, mais quelques frappes aériennes et terrestres ont été signalées ces dernières semaines. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a enregistré au moins cinq morts parmi les civils, dont deux enfants, et 26 civils, dont sept enfants blessés à la suite de bombardements et de frappes aériennes ce mois-ci. Trente-quatre autres civils ont été tués, dont 15 enfants, et au moins 98 ont été blessés par des attaques aux engins explosifs improvisés dans des zones résidentielles et des marchés locaux, ainsi que lors d'incidents impliquant des mines terrestres et des restes explosifs de guerre.

Nous suivons également avec inquiétude l'augmentation du niveau de violence et des attaques à Deraa.

À Roukban, l'absence d'aide humanitaire régulière ou d'accès aux services de base a créé une situation critique pour les 12 000 personnes qui, semble-t-il, y seraient. Je réitère l'urgence de fournir une assistance aux civils restants et de soutenir la poursuite des départs volontaires.

Dans le nord-est, l'approvisionnement en eau à partir de la station d'alimentation en eau d'Allouk a été à nouveau interrompu ce mois-ci, affectant 460 000 civils dans la province de Hassaké. Les faibles niveaux d'eau de l'Euphrate aggravent les pénuries d'eau et perturbent l'approvisionnement en électricité.

Parmi les zones touchées et confrontées à d'importantes pénuries d'eau se trouve le camp de Hol, qui accueille environ 65 000 personnes. Les enfants représentent les deux tiers de la population du camp et plus de la moitié – 35 000 enfants – ont moins de cinq ans. Les organismes d'aide ont besoin d'un meilleur accès au camp pour aider ces enfants.

Je voudrais conclure par quelques mots sur l'état de financement de nos opérations humanitaires. Le 30 juin, la quatrième conférence d'annonces de contributions de Bruxelles a débouché sur des promesses de dons d'un montant total de 7,7 milliards de dollars, dont 5,5 milliards pour 2020. Ces promesses couvraient le financement d'activités humanitaires, de résilience et de développement en Syrie et dans la région. La Commission européenne, l'Allemagne, les États-Unis, le Royaume-Uni, le Canada, le Japon, la Norvège, les Pays-Bas, la France et le Danemark se sont engagés à verser les montants les plus élevés.

Le plan d'intervention humanitaire pour la Syrie, dont le besoin de financement est de 3,4 milliards de dollars en 2020, est financé à 32 % au milieu de l'année, ce qui en fait l'une de nos opérations les mieux financées. Je tiens à remercier les donateurs pour leurs généreuses contributions, sans lesquelles nous ne pourrions pas aider les populations dans toute la Syrie. J'invite également les autres pays à contribuer afin que la charge financière soit répartie plus équitablement.

Un montant supplémentaire de 384 millions de dollars est nécessaire pour la Syrie dans le cadre du Plan de réponse humanitaire global COVID-19, dont 28 % ont été reçus. Dans ma déclaration à la quatrième conférence de Bruxelles, j'ai invité les

donateurs à accorder une plus grande priorité à l'éducation dans leurs engagements. Les besoins en matière d'éducation dans le plan de réponse humanitaire pour la Syrie sont actuellement financés à 24 % seulement.

J'appelle de nouveau à investir dans l'éducation des enfants syriens. Un tiers des enfants d'âge scolaire en Syrie – soit 2,5 millions d'enfants – ne sont pas scolarisés. Ils sont 1,6 million de plus à présenter un risque de décrochage scolaire. Le nombre d'enfants non scolarisés a augmenté de 16 % depuis l'année dernière. Or, avec les fermetures d'écoles dues à la COVID-19, ce nombre va très probablement encore augmenter.

J'ai évoqué devant le Conseil, le mois dernier (voir S/2020/635), les milliers d'élèves qui franchissent, ou tentent de franchir, les lignes de contrôle pour passer leurs examens nationaux. Confrontés à des crises simultanées et d'apparence insurmontables, ils ne perdent pas de vue leur avenir. Nous ne devons pas non plus.

Annexe II

Exposé de M^{me} Amany Qaddour, Directrice régionale de Syria Relief and Development

Je vous remercie, Monsieur le Président, de m'avoir invitée aujourd'hui, et je remercie les membres du Conseil de sécurité de me recevoir.

Je suis ici aujourd'hui au nom de Syria Relief and Development, un organisme humanitaire qui est actif sur le terrain depuis 2011 – quasiment depuis le début de la crise – et nous avons à la fois le privilège et la responsabilité de servir les Syriens, principalement par le biais de programmes de santé, de protection et d'hébergement. Nous avons vu comment la crise évolue depuis neuf ans – bientôt 10. Nous constatons que le désespoir a contraint de nombreux Syriens à vivre une vie dénuée de toute dignité. Ce que j'espère mettre en relief aujourd'hui, au nom des personnes que nous desservons, ce sont quelques points clefs.

Je tiens avant tout à exprimer notre inquiétude face à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) – qui, en définitive, est une crise imbriquée dans une crise – ainsi que concernant certaines des implications sanitaires sous-jacentes, avant de terminer par les principaux défis opérationnels auxquels nous sommes confrontés et la manière dont cet environnement a influé sur notre capacité à répondre aux besoins des populations.

En ce qui concerne la COVID-19, c'est un défi entièrement nouveau que nous devons relever. Je ne pense pas que ce soit spécifique à la Syrie ; nous voyons que des nations plus avancées ont du mal à riposter efficacement en raison de la nature vicieuse et infectieuse du virus. Nous savons que la Syrie est encore plus vulnérable. Son système de santé est devenu très fragile, l'économie s'est détériorée, de nombreuses personnes sont au bord de la famine, les déplacements sont massifs et elle connaît les conditions météorologiques parmi les plus extrêmes observées récemment dans la région, y compris de très fortes vagues de chaleur, des inondations et des tempêtes de neige – comme celles que nous avons affrontées l'hiver dernier et que nous anticipons assurément cette année aussi. C'est cette toile de fond qui a orienté la riposte à la COVID-19, car la planification doit en permanence naviguer les écueils de l'incertitude.

À titre d'exemple, nous avons noué avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) un partenariat exceptionnel, dans le cadre duquel nous sommes chef de file du pilier prévention et maîtrise de l'infection, sous l'égide de sa cellule d'urgence, aux côtés de nombreux autres acteurs essentiels de cette intervention sanitaire. Malgré ces efforts considérables, des difficultés persistent qui sont inhérentes à la riposte syrienne. Citons notamment les pénuries de ventilateurs, de lits en unités de soins intensifs et d'équipements de protection individuelle. En outre, des centaines de milliers – sinon des millions – de personnes vivent dans des conditions précaires dans des maisons ou des abris inadaptés. Ces conditions ne permettent tout simplement pas d'appliquer la distanciation physique ou l'isolement requis, ni même des mesures d'hygiène suffisantes, en l'occurrence.

Il est difficile d'imposer certaines de ces directives préventives, en particulier lorsque plusieurs familles partagent le même abri collectif, ou dans des zones très fréquentées comme Dana et Izaz, par exemple, où la priorité n'est peut-être pas la pandémie, mais plutôt la capacité de gagner un salaire pour pouvoir joindre les deux bouts. Je crois que c'est quelque chose que nous voyons dans tout le pays – que ce soit à Edleb, dans le nord-ouest, ou à Homs, Hassaké ou Damas. Le nombre de cas augmente, et nous savons que les pandémies ne respectent pas les frontières géographiques. Ce qui est également préoccupant, c'est que beaucoup de ces cas, en

particulier dans le nord-ouest de la Syrie, sont des travailleurs de la santé. Dans une région qui se heurte déjà à une pénurie de travailleurs qualifiés, la main-d'œuvre disponible est un facteur critique d'une riposte efficace.

Il me semble que ce point particulier met vraiment en évidence la manière dont la fragmentation du secteur de santé et des infrastructures en général a contribué à l'énormité des besoins, tant du point de vue de la santé que des autres services clefs, car nous savons que des indicateurs sanitaires négatifs ne se produisent pas tout seuls. C'est pourquoi, au-delà de l'accent mis au début de la crise sur les services d'urgence et de traumatologie, la définition des services vitaux a été considérablement élargie et des appels à renforcer les systèmes de santé ont été lancés.

Je sais que c'est une priorité très importante pour l'Allemagne en particulier – la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH, l'agence allemande pour la coopération internationale, a investi dans les directions de la santé –, ainsi que pour d'autres donateurs du secteur de la santé, comme l'Agence des États-Unis pour le développement international, le Ministère britannique du développement international et l'Union européenne. Dans notre cas – et je le dis en ma qualité de travailleuse humanitaire et de spécialiste de santé publique –, nous devons envisager les soins de santé comme un tout et inclure des dispositions visant la santé primaire et des collectivités, les soins de réadaptation pour les personnes handicapées et, bien sûr, la santé mentale, compte tenu des traumatismes considérables que beaucoup ont subis et de la montée de la dépression, des troubles post-traumatiques et des idées suicidaires.

Tout cela s'applique aussi bien aux personnes que nous desservons qu'aux travailleurs humanitaires qui fournissent ces services. C'est pourquoi nous considérons véritablement comme une obligation le fait de protéger nos travailleurs humanitaires, sachant qu'ils ont été exposés aux mêmes conditions de déplacement, de violence et d'insécurité. Nous demandons à nos partenaires et au Conseil de sécurité lui-même de partager ce fardeau avec les organismes humanitaires afin que les risques ne soient pas simplement répercutés aux personnes qui en absorbent déjà beaucoup et qui ont d'ailleurs, dans de nombreux cas, sacrifié leur vie. C'est le cas du docteur Hassan al-Araj, de la direction de la santé de Hama, et d'Imad Zaytoon, qui travaillait dans notre hôpital d'Oweijel. Ils sont tous les deux morts de façon très violente et tragique.

Une autre facette importante du partage des risques consiste à faciliter l'accès des prestataires de services. La récente résolution sur le mécanisme transfrontières s'est assurément ressentie sur le niveau d'accès. Coordination et accès ont été deux composantes clefs de la riposte, et l'impossibilité d'accéder à certaines zones par un mécanisme rapide via le point de passage de Bab el-Salam – ce qui est un impératif dans notre travail – signifie que nous alourdissons encore le fardeau de nos travailleurs humanitaires qui acheminent l'aide vers ces zones plus éloignées et plus difficiles à atteindre. Nous n'entendons pas abandonner ces populations, mais beaucoup sont peut-être sur le point d'être inaccessibles. Voilà pourquoi nous devons maintenir ces communautés au premier plan.

Au-delà de la prestation de services, je voudrais souligner en particulier le mécanisme de coordination, les principaux partenariats et les conseils techniques prodigués par des entités telles que l'OMS, le Fonds des Nations Unies pour la population, l'UNICEF et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, entre autres organismes clefs. Leur action a été cruciale dans cette réponse collaborative, et c'est ce qui a fait la différence dans cette région.

Je n'ai pas mis l'accent sur les services de santé destinés spécifiquement aux femmes et aux filles dans le continuum des soins de santé ou dans le contexte de

l'incidence de la maladie à coronavirus. C'est parce que je voudrais explicitement accorder une attention particulière à ce groupe, qui subit des circonstances parmi les plus pénibles sachant que sa santé est négligée et qu'il est en permanence exposé aux violences sexuelles et fondées sur le genre.

L'année dernière, alors que des milliers de personnes étaient déplacées, y compris nos travailleurs humanitaires, nous avons vu des femmes – ou plutôt des filles, en raison de la pratique du mariage précoce, l'une des formes les plus extrêmes de survie pour les familles et les filles qui n'ont pas d'éducation et l'un des moyens les plus faciles d'assurer leur subsistance – accoucher en plein air, sous les arbres, sans bénéficier de soins de santé. On peut être tenté d'attribuer ces pratiques à des normes sociales ou culturelles, mais je demande aux membres du Conseil de tenir compte de la complexité et des facteurs profondément enracinés qui ont conduit et abouti à ces pratiques. Nous observons ce phénomène dans de nombreux contextes, et c'est un problème qui se pose au niveau mondial, mais qui est plus visible dans le contexte d'un conflit. Je prie donc le Conseil de prendre des mesures permettant de fournir des services vitaux, notamment de faire face à ces formes de violence.

En ce qui concerne certaines des questions fondamentales sur lesquelles j'ai attiré l'attention aujourd'hui, je voudrais conclure en insistant sur le fait qu'avant tout, les services humanitaires, l'accès soutenu et la priorité donnée aux besoins humanitaires doivent s'inscrire dans la durée, notamment parce que les décisions prises dans la salle du Conseil de sécurité ont façonné la vie et le destin de millions de personnes.

Annexe III

Déclaration de M. Marc Pecsteen de Buytswerve, Représentant permanent de la Belgique auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je fais cette déclaration au nom de l'Allemagne et de la Belgique, corédacteurs de la résolution 2533 (2020) portant sur les questions humanitaires. Nous tenons à remercier le Secrétaire général adjoint Lowcock de son exposé. Nous remercions également M^{me} Amany Qaddour d'avoir décrit les défis auxquels une organisation non gouvernementale humanitaire est confrontée sur le terrain, alors qu'elle œuvre au service de personnes dans le besoin et dans des circonstances très difficiles.

Quelque 11 millions de Syriens ont toujours besoin d'une aide humanitaire et de protection. Ces besoins continuent d'augmenter et deviennent plus urgents. D'une part, des années de guerre, de mauvaise gestion et d'oppression, ainsi que la crise économique qui frappe le Liban voisin, ont provoqué une crise économique en Syrie. Du fait de cette situation, les besoins humanitaires ont augmenté dans tout le pays et 1,4 million de personnes supplémentaires sont tombées dans une situation d'insécurité alimentaire au cours des six derniers mois.

En outre, nous sommes extrêmement préoccupés par la propagation de la maladie à coronavirus dans le pays. La semaine dernière, comme l'a indiqué M. Lowcock, le nombre de cas a considérablement augmenté. Dans tout le pays, les capacités de dépistage restent extrêmement limitées, ce qui fait qu'il y a des risques que la plupart des cas ne sont pas détectés. La destruction des établissements sanitaires et l'insuffisance de travailleurs de la santé risquent de compromettre davantage la réponse à cette maladie. Par conséquent, nous sommes très déçus par le fait qu'alors que les besoins qui doivent être satisfaits continuent d'augmenter, l'accès humanitaire soit de plus en plus limité.

Depuis 2014, les opérations transfrontières représentent une bouée de sauvetage pour le peuple syrien, car elles permettent à l'ONU et à ses partenaires d'exécution d'acheminer une assistance vitale à travers les frontières. Même s'il y a eu des changements sur le terrain et si l'accès à certaines zones a été amélioré, le mécanisme transfrontières est aussi nécessaire aujourd'hui qu'il l'était il y a six ans. Conformément aux recommandations du Secrétaire général, nous avons œuvré sans relâche pour continuer à garantir le meilleur accès humanitaire possible, tant à l'intérieur de la Syrie qu'à travers ses frontières.

La fermeture du point de passage de Yaaroubiyé en janvier était incompatible avec les arguments humanitaires, et aujourd'hui, la fermeture du point de passage de Bab el-Salam défie une fois de plus la logique humanitaire. Alors que 13 membres du Conseil de sécurité ont appuyé le renouvellement de l'accès par deux points de passage frontaliers dans le nord-ouest du pays, deux membres y ont opposé leur veto au début de ce mois, et n'ont même pas accepté une période de transition de trois mois seulement pour Bab el-Salam. Du fait de la situation actuelle, les coûts et les risques liés aux opérations humanitaires dans le nord-ouest vont augmenter et il sera difficile d'accéder rapidement à la région située au nord d'Alep.

En attendant, les lacunes en matière d'accès médical au nord-est qui ont été constatées après la fermeture du point de passage de Yaaroubiyé au début de cette année sont encore loin d'être comblées. M. Lowcock vient de confirmer que de nombreux postes de santé ne reçoivent pas les fournitures dont ils ont besoin d'urgence pour traiter les patients et combattre le virus. Ce sont donc les pays qui ont systématiquement limité le mécanisme transfrontières d'accès humanitaire qui portent la responsabilité de cette situation. Soyons clairs : les États Membres qui ont opposé leur veto aux projets de résolution proposés mettent délibérément des vies

humaines en danger pour des raisons politiques. Entre-temps, lors de la quatrième conférence de Bruxelles qui s'est tenue récemment, les corédacteurs des textes portant sur les questions humanitaires ont reconfirmé, avec d'autres États Membres européens, leur appui à une aide humanitaire non politisée.

Malheureusement, des problèmes de protection persistent, non seulement pour les personnes détenues arbitrairement ou portées disparues, mais aussi pour celles qui sont victimes d'offensives aériennes ou terrestres. Nous appelons toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue et à prendre en compte les répercussions humanitaires de toute action militaire. Même si nous condamnons les attentats perpétrés récemment par des groupes terroristes, nous tenons néanmoins à souligner que toute riposte à ces attentats doit être conforme aux obligations découlant du droit international, notamment aux obligations découlant du droit humanitaire international.

Enfin, un règlement politique, conformément à la résolution 2254 (2015), est le seul moyen de remettre la Syrie sur la voie de la paix. Il n'y a pas de justice sans respect du principe de responsabilité. Les corédacteurs des textes portant sur les questions humanitaires appuient pleinement les conclusions de la commission d'enquête mise en place par le Secrétaire général, les travaux du Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables et de la Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne, ainsi que les initiatives en matière de justice aux niveaux national et international. Nous demeurons convaincus que le système de notification humanitaire joue un rôle très important, et nous soulignons une fois de plus que les parties qui se retirent de ce mécanisme continuent néanmoins d'être liées par le droit international humanitaire.

Annexe IV

Déclaration de M. Zhang Jun, Représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie le Secrétaire général adjoint Lowcock de son exposé. J'ai également suivi avec beaucoup d'intérêt l'exposé de M^{me} Qaddour.

La Chine suit de près la situation humanitaire et économique en Syrie. Nous sommes profondément préoccupés par le grave effondrement économique que connaît le pays. La dépréciation de la monnaie, la hausse du chômage, l'insécurité alimentaire croissante et l'insuffisance des fournitures médicales sont autant de facteurs qui exacerbent les souffrances du peuple syrien. Il est essentiel de sauver l'économie syrienne pour sauver plus de vies et prévenir une crise humanitaire plus grave.

Il est indéniable que les sanctions unilatérales ont des incidences graves sur la situation humanitaire en Syrie. Des années de blocus économique et de sanctions illégales ont exacerbé la situation socio-économique et humanitaire dans le pays, détruisant les moyens de subsistance de civils innocents. En ce moment critique, les sanctions unilatérales ont compromis davantage la capacité de la Syrie à faire face efficacement à la pandémie de maladie à coronavirus. La levée des sanctions unilatérales est plus importante et urgente que jamais.

Le Secrétaire général António Guterres, l'Envoyé spécial Pedersen et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) ont appelé à plusieurs reprises à la levée des sanctions unilatérales. Ces appels ont également reçu un large soutien de la part des États Membres de l'ONU. Il faut répondre favorablement à ces appels.

La Chine exhorte les pays concernés à faire preuve d'une sympathie et d'un appui sincères envers le peuple syrien et à s'employer à atténuer les souffrances qu'ils causent à ce peuple. Nous estimons que les prétendues exemptions humanitaires ne peuvent pas justifier leurs actions ni changer la situation sur le terrain. Le Conseil de sécurité doit s'acquitter de son mandat et prendre des mesures concrètes à cet égard. Nous demandons également au Secrétariat de l'ONU de présenter un rapport détaillé sur cette question.

La communauté internationale doit accroître l'aide humanitaire fournie au peuple syrien, sur la base du respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Syrie. À cet égard, la position de la Chine sur le mécanisme transfrontières reste inchangée. Compte tenu de la situation actuelle, nous ne sommes pas opposés au maintien du mécanisme transfrontières à ce stade. Nous notons que depuis l'adoption de la résolution 2533 (2020), les organismes des Nations Unies utilisent pleinement le point de passage de Bab el-Haoua. Nous croyons comprendre que, selon l'OCHA, ce point de passage a permis de faire face à l'augmentation des livraisons.

Nous rejetons les commentaires irresponsables faits par les représentants des États-Unis et d'autres pays à l'égard de la Chine. La Chine a toujours adopté une approche constructive et responsable dans le traitement de la question de l'aide acheminée à travers les frontières. En fait, ce sont les États-Unis qui devraient réfléchir à leur propre comportement. Lors de l'examen de cette question, les États-Unis ont voté six fois contre des projets de résolution et des amendements raisonnables visant à réduire les différends et à trouver des solutions.

Si les États-Unis se soucient vraiment de la situation humanitaire en Syrie, ils devraient cesser de politiser la question humanitaire et de se livrer à leur spectacle politique hypocrite. Si les États-Unis se soucient vraiment de la situation humanitaire en Syrie, ils devraient immédiatement lever les sanctions unilatérales contre le peuple syrien, au lieu d'inventer des excuses sans fondement. Si les États-Unis se

soucient vraiment de la situation humanitaire en Syrie, ils devraient mettre fin à leurs politiques d'hégémonie et de changement de régime ainsi qu'à leurs pratiques d'intimidation au Moyen-Orient et dans d'autres parties du monde, qui ont engendré un chaos et une instabilité sans fin.

Nous réaffirmons que c'est au Gouvernement syrien qu'il incombe au premier chef d'améliorer la situation humanitaire en Syrie. Il est encourageant de voir que les efforts et les progrès se poursuivent dans les opérations à travers les lignes de front, tant dans le nord-est que dans le nord-ouest de la Syrie. La Chine appelle les parties concernées à lever les obstacles à ces opérations et à donner la priorité à la fourniture de secours humanitaires à partir du territoire syrien. Nous apprécions à leur juste valeur les efforts des travailleurs humanitaires sur le terrain, qui sont guidés par les principes de l'aide humanitaire d'urgence tels qu'énoncés dans la résolution 46/182 de l'Assemblée générale.

La question syrienne doit être abordée de manière globale, en prenant en compte dans leur ensemble les aspects politiques, antiterroristes, sécuritaires, humanitaires et autres. La Chine appelle les parties concernées à répondre aux appels au cessez-le-feu lancés par le Secrétaire général, à renforcer le dialogue et la concertation et à promouvoir activement un processus politique contrôlé et dirigé par les Syriens. La Chine continuera à jouer un rôle responsable et constructif dans les efforts visant à parvenir rapidement à un règlement pacifique, juste et approprié de la question syrienne.

Annexe V**Déclaration de M. José Singer Weisinger, Envoyé spécial de la République dominicaine auprès du Conseil de sécurité**

Je remercie le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, Mark Lowcock, de son exposé. J'aimerais également souhaiter la bienvenue à M^{me} Qaddour au Conseil de sécurité et saluer, à travers elle, le travail essentiel que les organisations humanitaires accomplissent sur le terrain malgré les nombreux défis et les besoins humanitaires croissants.

Alors que la pandémie de maladie à coronavirus fait lentement son apparition en Syrie, nous restons préoccupés par la faible capacité du système de santé du pays à y répondre. Les médecins et les travailleurs de la santé ont dû fuir leur pays à la suite de 10 ans de conflit. Le conflit en Syrie est un conflit qui a non seulement détruit des infrastructures essentielles, mais également dévasté émotionnellement des millions de personnes.

Dans le même temps, les possibilités d'aider véritablement le peuple syrien de la manière la plus efficace et la plus directe possible ont été gravement compromises. La fermeture du poste frontière de Bab el-Salam pousse à l'extrême les difficultés d'acheminement de l'aide humanitaire dans le nord-ouest du pays. La décision de fermeture était inappropriée compte tenu des immenses défis et des énormes souffrances qui persistent dans la région.

La situation actuelle sur le terrain, avec ses crises concomitantes qui s'aggravent mutuellement, brosse, en effet, un tableau sombre pour le peuple syrien. Un nombre alarmant de 9,3 millions de personnes – et bientôt beaucoup plus – sont en situation d'insécurité alimentaire. Concrètement, cela signifie que les familles sautent des repas, que les parents ne mangent pas à leur faim et que les enfants ne reçoivent pas la nutrition et les repas réguliers dont ils ont besoin pour grandir en bonne santé. Ces personnes n'ont tout simplement pas les moyens d'assurer leur sécurité alimentaire. Ce n'est pas une question de pénurie alimentaire, mais de prix des denrées.

Les effets du conflit, qui est à l'origine de toutes ces souffrances, sont de plus en plus cruels pour la population civile : des besoins humanitaires aux difficultés économiques, ce sont eux qui paient le plus lourd tribut. Et pourtant, une solution politique crédible, négociée et facilitée par l'ONU n'est pas à prévoir à court terme. La seule façon d'aider les civils à faire face aux différentes crises qui les assaillent est d'accroître et de maintenir l'aide humanitaire en utilisant toutes les modalités possibles.

Nous avons entendu l'appel des organisations non gouvernementales travaillant en Syrie tendant à ce que le Conseil autorise à nouveau de toute urgence l'accès par les points de passage onusiens qu'elles étaient auparavant autorisées à utiliser. Elles constatent déjà les effets de la diminution de l'accès, qui pourraient encore s'aggraver dans les semaines et les mois à venir. Ce sont elles qui sont responsables du transport et de la fourniture de l'aide. C'est leur personnel, principalement des Syriens, qui est exposé aux risques de sécurité et à l'augmentation des coûts, alors qu'elles essaient d'intensifier leurs efforts et de combler le vide créé par la fermeture du point de passage dont je viens de parler, sans oublier les contraintes de mobilité dues à la pandémie ou même à la possible aggravation des hostilités dans la région.

La République dominicaine estime que ce n'est pas le moment de discuter d'autre chose que de la manière de répondre aux besoins humanitaires urgents du peuple syrien. Pour ce faire, il faut instaurer un cessez-le-feu complet et donner une impulsion au processus politique par la mise en œuvre intégrale de la résolution 2254 (2015).

Rappelons-nous que, pendant que nous sommes ici, à entendre les déclarations des uns et des autres et à nous reprocher mutuellement l'échec d'humanité dans lequel nous nous sommes laissés tomber, des millions de personnes souffrent de la faim et des centaines de milliers d'enfants ne reçoivent aucune éducation, aucune protection ni aucun service de santé. Beaucoup d'autres sont détenus arbitrairement ou se trouvent dans des camps surpeuplés. Tous sont exposés à une pandémie qui pourrait finir par leur coûter la vie.

Et puisqu'il s'agit de la dernière séance publique sous votre présidence, Monsieur le Président, je voudrais vous féliciter, vous et votre équipe, des résultats fructueux et productifs que vous avez obtenus ce mois-ci. Cela a été un plaisir.

Annexe VI

Déclaration de M. Gert Auväärt, Représentant permanent adjoint de l'Estonie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous remercions le Secrétaire général adjoint Lowcock et M^{me} Qaddour de leurs exposés circonstanciés. En tant que membre de longue date du groupe de donateurs pour l'appui au Bureau de la coordination des affaires humanitaires, l'Estonie apprécie à sa juste valeur le travail réalisé par le Bureau pour mobiliser l'aide humanitaire au profit de toutes les personnes dans le besoin.

Ce travail est d'autant plus important que le nombre de cas de maladies à coronavirus (COVID-19) en Syrie est en train d'augmenter. Le nombre de tests reste faible, ce qui signifie que les infections réelles sont probablement beaucoup plus élevées. Les personnes les plus vulnérables au virus sont celles qui vivent dans les camps surpeuplés de personnes déplacées aux quatre coins du pays. Un accès humanitaire sans entrave à ces zones est crucial pour monter une riposte efficace à l'épidémie de COVID-19 et répondre aux besoins des populations.

À la lumière des récentes réunions du Conseil, je souhaite profiter de cette occasion pour examiner de plus près la situation socioéconomique en Syrie. Nous constatons que la question des sanctions est parfois soulevée à tort dans ce contexte. Or, rien n'indique que les sanctions de l'Union européenne portent préjudice de quelque manière que ce soit à la situation socioéconomique de la Syrie ou à la réponse humanitaire dans le pays. Nous devons plutôt nous pencher sur le conflit en cours et sur les causes profondes de l'instabilité en Syrie.

Premièrement, la guerre a détruit l'infrastructure physique de la Syrie. Le bombardement délibéré d'installations civiles par le régime syrien au cours des neuf dernières années a entraîné des dommages considérables dans divers secteurs, notamment la santé et l'éducation. En outre, la confiance dans les institutions étatiques reste faible. Dans l'Indice international de perception de la corruption, la Syrie se classe 178^e sur l'ensemble des pays observés. Les élites au sein et autour du régime syrien ont continué à s'enrichir. Dans le même temps, le pays compte 6 millions de personnes déplacées.

Le dernier problème est l'anarchie due aux chefs de guerre, aux commandants militaires incontrôlés, au réseaux chabiha, ainsi qu'aux milices liées à l'Iran – la présence de tous ces éléments ajoute à l'insécurité. Nous le voyons clairement dans le sud de la Syrie que le Gouvernement syrien contrôle mais où la violence communautaire, les disparitions forcées et les enlèvements sont toujours fréquents.

Enfin, les dommages causés au tissu social de la Syrie et l'effondrement de son économie ne sont rien d'autre que le résultat net de ces facteurs. Les sanctions internationales n'ont rien à voir avec cela.

Annexe VII

Déclaration de M. Nicolas de Rivière, Représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : anglais et français]

Je tiens tout d'abord à remercier Mark Lowcock et Amany Qaddour pour leurs présentations. Vous l'avez souligné, la situation humanitaire ne cesse de se détériorer en Syrie. La pandémie de maladie à coronavirus, la hausse de l'insécurité alimentaire et la crise économique résultant de la corruption et d'une gestion désastreuse par le régime accroissent chaque jour les besoins humanitaires.

La priorité absolue doit être la mise en place d'une cessation immédiate des hostilités et d'une pause humanitaire, conformément à la résolution 2532 (2020) et à l'appel du Secrétaire général. Cela est d'autant plus indispensable que la pandémie se propage, y compris dans le nord-ouest où la trêve russo-turque reste fragile. À cet égard, nous condamnons les attentats meurtriers des 20 et 26 juillet à proximité d'Izaz et à Ras el-Aïn.

Le respect du droit international humanitaire n'est pas négociable : c'est une obligation qui s'impose à toutes les parties. Je pense en particulier à la protection des civils ainsi que des infrastructures civiles.

La France continuera d'apporter son plein soutien aux mécanismes de lutte contre l'impunité. Toutes les parties, en particulier le régime syrien, doivent garantir l'accès humanitaire. La France regrette la fermeture du point de passage de Bab el-Salam, qui constituait un accès vital pour 1,3 million de personnes dans la région d'Alep. Nous regrettons également l'absence de consensus au sein du Conseil pour rouvrir le point de Yaaroubiyé, alors même que la propagation de la pandémie rend encore plus indispensable l'acheminement d'aide médicale dans le nord-est.

La politisation de l'aide humanitaire en Syrie est inacceptable. L'aide transfrontières est largement insuffisante pour répondre aux besoins. Elle n'offre aucune des garanties nécessaires d'impartialité et de transparence. L'Union européenne et ses États membres, dont la mobilisation financière représente 70 % des engagements pris à la quatrième Conférence de Bruxelles sur l'aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et des pays de la région, resteront exigeants quant à l'application des principes humanitaires de neutralité, d'impartialité et d'indépendance et du document « principes et paramètres » défini par l'ONU, afin d'apporter les garanties nécessaires à la mise en œuvre de l'assistance apportée aux populations dans le besoin en Syrie.

Enfin, je tiens à rappeler que tant qu'un processus politique crédible conforme à la résolution 2254 (2015) ne sera pas fermement engagé, la France et l'Union européenne ne financeront pas la reconstruction. Nos positions sur la levée des sanctions et la normalisation demeurent également inchangées. Ne nous laissons pas tromper par la fable du régime : la crise économique en Syrie résulte de la destruction par le régime de son propre pays. Les sanctions européennes sont ciblées : elles visent des individus et entités qui participent à la répression et profitent des retombées du conflit. Elles prévoient des dispositifs solides pour préserver l'acheminement de l'aide humanitaire et médicale. Cette instrumentalisation de la question des sanctions est tout à fait inacceptable.

Annexe VIII

Déclaration de M. Muhsin Syihab, Représentant permanent adjoint de l'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous remercions le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock pour son exposé et M^{me} Qaddour pour avoir partagé ces informations avec nous.

Ma délégation est profondément préoccupée par la vague de souffrance qui frappe actuellement le peuple syrien. L'effondrement économique, l'insécurité alimentaire, l'augmentation du chômage, due à la fermeture d'entreprises et à la propagation de la maladie à coronavirus (COVID-19), aggravent la situation humanitaire en Syrie, sans parler de l'insécurité dans diverses régions du pays.

Nous demandons donc une fois de plus à toutes les parties en Syrie de respecter leurs obligations de protéger les civils et les infrastructures civiles et d'assurer un moment de calme durable pendant cette période critique, en particulier en respectant l'appel au cessez-le-feu dans tout le pays.

En cette période difficile, l'action militaire n'aidera pas les familles qui ont du mal à se nourrir. Et en cette période difficile, les discours provocateurs n'aideront certainement pas les personnes déplacées et les autres groupes vulnérables qui ont besoin d'eau et de médicaments.

Je voudrais souligner les points suivants.

Premièrement, il est urgent de freiner la propagation de la COVID-19 en Syrie, tout en augmentant les capacités sanitaires nécessaires. Il est en effet troublant d'entendre des rapports faisant état d'une augmentation des cas et du fait que le niveau de capacité de dépistage reste faible. D'autres cas ont été identifiés dans le nord-ouest et le nord-est de la Syrie. Les personnes déplacées, les personnes âgées et les autres groupes vulnérables vivant dans des camps surpeuplés sont plus exposés.

Nous apprécions les mesures de précaution prises pour contenir la transmission du virus, bien que celles-ci risquent également de compliquer et d'accroître les besoins humanitaires en raison des restrictions imposées à la circulation, aux activités commerciales et aux services d'éducation.

C'est effectivement une situation très délicate, une situation qui nécessite un soutien continu de la part de la communauté internationale. Nous ne devons pas non plus oublier la forte demande en eau dans le nord-est de la Syrie, où la station d'alimentation en eau d'Allouk a été perturbée à plusieurs reprises, affectant l'approvisionnement en eau de milliers de personnes vivant dans la région, y compris le camp de Hol. Là encore, un accès humanitaire rapide, sûr et sans entrave doit être garanti par toutes les parties concernées à cet égard.

Deuxièmement, il faut maximiser le passage de Bab el-Haoua. Nous notons que la fermeture du poste frontière de Bab el-Salam pourrait entraîner une réponse humanitaire plus coûteuse et moins efficace. Ma délégation encourage donc une forte coordination entre toutes les parties concernées afin de garantir l'acheminement ininterrompu d'une aide humanitaire accrue à travers Bab el-Haoua.

J'en viens troisièmement à l'importance de garantir la sécurité des travailleurs humanitaires. Face à la complexité de la situation sur le terrain, nous oublions parfois le risque élevé que courent ces hommes et ces femmes courageux. Malgré les circonstances difficiles, l'ONU et ses partenaires humanitaires continuent de fournir une assistance vitale à des millions de personnes dans le besoin en Syrie. Nous les remercions et saluons leur dévouement et leur engagement. Nous demandons

instamment à toutes les parties en Syrie de protéger les travailleurs humanitaires, comme l'exige le droit international.

L'Indonésie estime que le Conseil de sécurité, malgré des positions contrastées en son sein sur cette question, a un objectif commun, à savoir sauver des vies. Nous devons toujours fonder nos actions et nos décisions sur cet objectif clé – un but humanitaire véritable et pur.

Avant de terminer ma déclaration, qu'il me soit permis, au nom de ma délégation, d'exprimer notre plus grande reconnaissance à l'Ambassadeur Marc Pecsteen de Buytswerve pour sa contribution constructive et significative à nos travaux collectifs au sein du Conseil. Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans sa prochaine mission à Genève.

Enfin, je voudrais également vous féliciter, Monsieur le Président, ainsi que votre équipe, pour avoir présidé avec succès le Conseil au cours du mois de juillet. Nous espérons que tout se passera bien au mois d'août, certainement avec votre soutien constructif et votre coopération.

Annexe IX

Déclaration de M. Aougui Niandou, Représentant permanent adjoint du Niger auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je voudrais commencer par remercier le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, Mark Lowcock, et la Directrice régionale de Syria Relief and Development, Amany Qaddour, pour leurs exposés.

Je souhaite également une chaleureuse bienvenue aux représentants de la Syrie et de la Turquie.

L'intensification des hostilités et des incidents violents observés ces deux dernières semaines, en particulier dans le nord-ouest de la Syrie, est une source de préoccupation pour nous. Les frappes aériennes, les bombardements et l'utilisation d'explosifs ont fait plusieurs victimes civiles, dont des femmes et des enfants. Ce nouveau type de menace ajoute exacerbe le traumatisme psychologique de la population vivant dans ces zones.

Ma délégation condamne avec force les récentes attaques à l'engin explosif improvisé. Nous appelons toutes les parties au conflit syrien et les acteurs extérieurs à prendre des mesures concrètes en vue d'une cessation totale des hostilités, conformément à l'appel du Secrétaire général concernant la nécessité d'observer un cessez-le-feu humanitaire mondial.

Cela étant, le Niger tient à rappeler que la lutte contre le terrorisme est tout aussi importante que la lutte contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Pas plus au Sahel qu'en Syrie, nous ne devons laisser les groupes terroristes profiter de la situation actuelle pour reprendre et intensifier leurs activités meurtrières, compte tenu des énormes sacrifices consentis par la coalition internationale pour les mettre en échec en Syrie et en Iraq.

Au fil des jours, la situation humanitaire en Syrie devient de plus en plus inquiétante. La combinaison des effets d'un conflit prolongé, de la pandémie de COVID-19 et du ralentissement économique actuel a encore aggravé la situation pour la population qui vivait déjà dans des conditions difficiles. Le Niger félicite les organismes humanitaires de leurs efforts quotidiens pour acheminer une aide indispensable aux populations les plus vulnérables dans toute la Syrie, et de leur capacité à s'adapter à l'évolution des conditions sur le terrain.

D'après les exposés que nous venons d'entendre, le travail des organismes humanitaires en Syrie est plus crucial que jamais maintenant que la pandémie de COVID-19 se propage dans tout le pays. Au 27 juillet, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) recensait quelque 650 cas en Syrie, dont 23 dans les gouvernorats d'Edleb et d'Alep. Nous rendons hommage à l'excellent travail dont s'acquittent les organismes humanitaires pour aider à mettre en place les capacités minimales critiques pour le dépistage et le traitement des cas dans les centres de santé de ces zones en proie aux difficultés. Même si elles sont difficiles à appliquer dans un tel environnement, les mesures de précaution telles que la distanciation physique et les gestes d'hygiène seront indispensables pour contenir la propagation du virus.

Pour terminer, le ralentissement économique actuel et la dévaluation de la livre syrienne ont entraîné une forte hausse des prix des denrées alimentaires et des médicaments, entre autres. D'après l'OCHA, le prix d'un mois de nourriture pour une famille a augmenté de 120 % entre mars et juin. Cette volatilité des prix a encore érodé le pouvoir d'achat déjà faible de nombreuses familles syriennes.

Nous renouvelons notre appel à lever, dans un but humanitaire, toutes les mesures économiques unilatérales qui sont susceptibles d'entraver la capacité du Gouvernement

de lutter efficacement contre la pandémie et qui compliquent l'acheminement de l'aide humanitaire. Les conséquences dévastatrices de l'effondrement de l'économie syrienne frappent les Syriens sans discrimination et pourraient peser davantage sur les efforts de secours, à mesure que des familles de plus en plus nombreuses recourent à l'aide pour satisfaire leurs besoins fondamentaux. Tandis que la crise humanitaire s'aggrave, il est urgent de prendre les mesures nécessaires pour garantir l'accès à la nourriture, aux fournitures médicales essentielles et à l'assistance médicale dans tout le pays, conformément à la résolution 2533 (2020).

Annexe X**Déclaration de M. Vassily Nebenzia, Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Nous remercions le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock de son exposé ; nous avons écouté avec attention celui de M^{me} Amany Qaddour. Je tiens à exprimer à mon tour à M. Pecsteen de Buytswerve tous mes vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions à Genève.

La prochaine fois, nous aimerions obtenir des informations sur le repositionnement dans le nord-ouest de la Syrie des livraisons humanitaires des Nations Unies, conformément au nouveau format en place aux termes du mécanisme transfrontières. Nous souhaitons davantage de détails à l'avenir et espérons que le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) sera en mesure d'organiser la deuxième mission interinstitutions des Nations Unies dans cette partie du pays, afin de procéder à une évaluation de la situation sur le terrain sur la base d'informations de première main. Depuis le début de l'année, de nombreux changements sont intervenus dans le nord-ouest, et il faut en tenir compte dans des informations fiables.

En ce qui concerne les difficultés que rencontrent les Nations Unies pour accéder aux territoires précédemment soutenus par le poste-frontière de Bab el-Salam, nous avons la question suivante. Comme l'a révélé la Commission d'enquête, certains groupes d'opposition armés dans le nord-ouest de la Syrie ont signé une déclaration dans laquelle ils s'engagent à respecter le droit international humanitaire et l'aide humanitaire sous les auspices de l'OCHA, déclaration qui a contribué à structurer la mobilisation des acteurs humanitaires auprès des groupes d'opposition armés. Nous voulons en savoir plus sur cette déclaration, sur la coopération avec ces groupes armés, sur le degré de réussite de cette coopération et sur la manière dont elle aide l'OCHA à faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire jusqu'au nord-ouest de la Syrie, en particulier compte tenu des nouvelles circonstances techniques. Nous pensons que les donateurs sont en droit d'attendre une certaine reddition de comptes quant à l'efficacité de leurs ressources financières au regard des bénéficiaires ultimes de l'aide humanitaire.

Nous espérons que, d'ici à la prochaine réunion du Conseil de sécurité sur la situation humanitaire en Syrie, nous aurons constaté des progrès dans l'acheminement de l'aide au nord-ouest à travers les lignes de front – mais pas seulement jusqu'au nord-ouest. Il est grand temps de se rapprocher pleinement des autorités syriennes pour augmenter les livraisons par-delà les lignes de front dans tout le pays. Nous attendons également que l'OCHA nous fasse rapport sur les mesures qui auront été prises à cet égard.

Nous voulons une fois de plus appeler l'attention sur le fait que les livraisons d'aide humanitaire à travers les lignes de front sont en augmentation, et cela doit être dûment reconnu. Le 4 juillet, l'Organisation mondiale de la Santé a acheminé un nouveau convoi routier d'aide humanitaire par-delà les lignes de front, jusqu'à la province d'Hassaké. Au total, depuis le début de l'année 2020, date de la fermeture du point de passage de Yaaroubiyé, les quantités d'aide humanitaire acheminées dans le nord-est de la Syrie ont été supérieures aux années précédentes, y compris lorsque le point de passage que je viens de mentionner était utilisé. C'est un fait qui parle de lui-même. Et j'ajoute que les livraisons humanitaires approuvées par le Gouvernement syrien sont destinées à la fois aux zones et aux installations médicales sous son contrôle et à celles gérées par les autorités kurdes. Cela prouve que le Gouvernement syrien respecte le principe de non-discrimination de l'acheminement de l'aide humanitaire. Il ne faudrait pas déformer cette réalité en tentant d'accuser les Syriens d'être réticents à coopérer ouvertement et fructueusement.

Dans le nord-est, outre la situation dans le camp de Hol, nous sommes gravement préoccupés par les risques élevés de catastrophe environnementale qui auraient une incidence sur la situation humanitaire globale et sur le bien-être des personnes vivant sur place.

Durant la réunion du Conseil de la semaine dernière sur la Syrie (voir S/2020/743), nous avons déjà mentionné les informations diffusées dans les médias concernant les déversements d'hydrocarbures. Ainsi, le seul champ pétrolifère d'Al-Rmeilan déverse jusqu'à 60 barils par jour depuis deux ans. Au total, ce sont 50 000 barils qui ont déjà fui dans l'environnement. À partir d'une installation de stockage endommagée, le pétrole se répand dans les cours d'eau avoisinants, empoisonnant l'Euphrate. D'après les experts, nous sommes face à une bombe écologique à retardement, non seulement pour la Syrie mais aussi pour l'Iraq. En conséquence, dans la zone située à l'est de l'Euphrate – grenier notoire de la Syrie –, les terres arables reculent et le volume des récoltes diminue chaque année. Les conséquences délétères sur la santé humaine sont également évidentes ; le nombre de fausses couches et de problèmes congénitaux – notamment l'hémophilie, l'anémie et l'hypothyroïdie –, de maladies respiratoires aiguës et de cancers, de méningites et d'inflammations de la peau ont fortement augmenté.

Il est à noter que les États-Unis, qui occupent les champs pétrolifères syriens, ne fournissent aucune assistance financière ou technique pour régler ce problème. Quelque 100 000 barils sont produits par jour, soit 30 à 40 millions de dollars par mois, mais rien n'est fait pour protéger l'environnement.

Nous regrettons que, malgré l'importance évidente de cette question dans le contexte du débat d'aujourd'hui, notre demande d'inviter un intervenant supplémentaire du Secrétariat n'ait pas été dûment prise en compte. Cette réticence soulève de nombreuses questions et pourrait nous obliger à demander que soit organisée une vidéoconférence séparée sur cette question.

Ce sont aux pays qui, délibérément et de manière discriminatoire, imposent des mesures coercitives et des sanctions unilatérales à la Syrie tout en prétendant que cela n'a aucun effet sur la vie des Syriens ordinaires, qu'il faut faire porter la responsabilité de la situation humanitaire en Syrie. L'aggravation des pénuries de vivres et de médicaments sur les marchés locaux, l'inflation croissante qui porte atteinte au pouvoir d'achat des Syriens ordinaires et le pillage de ressources naturelles compromettent davantage la capacité du Gouvernement légitime à faire face à la crise socio-économique. Nous pensons que cette approche est inhumaine et hypocrite.

Nous nous devons d'exprimer notre déception quant à la manière dont les corédacteurs ont mené les travaux relatifs au renouvellement du mécanisme transfrontières. Ils ont fait passer leurs intérêts avant les intérêts collectifs du Conseil de sécurité, ce qui nous a obligé à lutter pendant plus d'une semaine. Ils ont choisi une longue procédure au lieu d'une adoption rapide de la résolution, au cours de laquelle nous avons dû exercer notre droit de veto. Nous regrettons également que nos collègues occidentaux aient choisi d'ignorer l'évidence : l'augmentation de l'aide humanitaire acheminée à travers les frontières et la nécessité d'intensifier les efforts pour améliorer l'efficacité des opérations transfrontières afin d'atteindre toutes les régions de la Syrie. Il en va de même pour la mention de la nécessité d'inclure dans les rapports du Secrétaire général une évaluation de l'impact des mesures coercitives unilatérales. L'ambassadeur français a évoqué aujourd'hui la résolution 2532 (2020), qui mentionne les appels du Secrétaire général à cet égard. Cependant, les corédacteurs n'ont pas jugé nécessaire de mentionner ces appels dans la résolution que nous avons adoptée sur le mécanisme transfrontières. C'est un autre exemple de deux poids, deux mesures.

Certains de nos collègues auraient préféré sacrifier la résolution elle-même plutôt qu'y inclure ces clauses importantes. Je suis d'accord – les responsabilités seront établies un jour –, mais ce ne sont pas ceux que certains considèrent comme les suspects habituels qui porteront nécessairement la responsabilité. Tout n'est pas mesuré en dollars américains, mais nous publions régulièrement – presque quotidiennement – des bulletins sur l'aide humanitaire que nous fournissons à la Syrie. J'espère que les membres liront ces bulletins de temps en temps. Plus important encore, nous protégeons le pays de ceux qui ont essayé ou qui essaient encore de le détruire, y compris de l'extérieur, comme ce fut le cas de la Libye. D'une main, ils fournissent une aide humanitaire, et de l'autre, ils étouffent le pays. Les assurances de ces pays selon lesquelles cela n'a aucune incidence sur les citoyens ordinaires ne convainquent personne. Du moins, ils ne nous convainquent pas, ni les Syriens.

Annexe XI

Déclaration de M^{me} Diani Jamesha Prince, Conseillère à la Mission permanente de Saint-Vincent-et-les Grenadines auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie M. Lowcock et M^{me} Qaddour de leurs exposés.

Les besoins humanitaires en Syrie sont énormes et continuent d'augmenter, et le mécanisme transfrontières demeure un élément essentiel pour la fourniture d'une aide humanitaire vitale. Pour cette raison, Saint-Vincent-et-les Grenadines voudrait réaffirmer son appui à la résolution 2533 (2020). Plus que jamais, il est urgent d'augmenter les livraisons transfrontières pour combler les lacunes actuelles. L'aide humanitaire ne doit jamais être politisée, et nous encourageons toutes les parties à coopérer de manière constructive en ce qui concerne cette question pour que personne ne soit privé d'aide.

Nous prenons note de la quatrième Conférence de Bruxelles sur l'aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et des pays de la région, qui s'est tenue le 30 juin. Nous sommes favorables à un dialogue constructif visant à améliorer la situation humanitaire de la Syrie et nous saluons les annonces de contributions financières en faveur de la Syrie et de la région. Toutefois, nous devons garder à l'esprit la nécessité d'associer le Gouvernement syrien aux discussions portant sur la Syrie et nous devons tenir dûment compte de ses perspectives.

L'urgence humanitaire en Syrie a été aggravée par le déclin rapide de l'économie nationale. Des millions de personnes vivent aujourd'hui en situation d'insécurité alimentaire et l'accès aux produits de base est très limité. La grave menace que représente la pandémie de coronavirus exacerbe les problèmes socio-économiques. Une décennie de guerre a mis le système de prestations sanitaires national hors d'action, et celui-ci est incapable de faire face à une grave épidémie. Nous appelons une fois de plus les pays qui ont imposé des mesures coercitives unilatérales à la Syrie à renoncer à cette politique afin de donner au pays une chance de s'attaquer aux défis actuels. Nous encourageons en outre la communauté internationale à contribuer aux efforts de reconstruction de la Syrie pour aider le pays à se relever.

Nous restons préoccupés par les nombreuses interruptions de l'approvisionnement en eau depuis la station de pompage d'Alouk. Nous exhortons toutes les parties à œuvrer de concert pour assurer un approvisionnement durable en eau aux centaines de milliers de civils qui vivent dans des camps surpeuplés et des établissements informels et qui sont fortement tributaires de cette station d'eau.

Une fois de plus, nous soulignons l'importance de préserver le cessez-le-feu dans le nord-ouest du pays et d'établir une cessation durable des hostilités dans tout le pays. Les conflits donnent lieu à des pertes en vies humaines, détruisent des infrastructures essentielles, provoquent des déplacements de population et perturbent l'acheminement de l'aide. Par conséquent, nous demandons instamment à toutes les parties de faire preuve de la plus grande retenue. En outre, nous leur rappelons leurs obligations en vertu du droit humanitaire international et du droit international des droits de l'homme dans le cadre de leurs opérations visant à éradiquer le fléau du terrorisme.

Le peuple syrien continue de faire les frais du conflit. La situation humanitaire est plus grave que jamais et il n'y aura pas de répit en l'absence d'une solution politique. Nous encourageons toutes les parties à continuer d'œuvrer de concert pour atteindre cet objectif commun qu'est le rétablissement de la paix et de la stabilité dans le pays.

Avant de terminer, nous voudrions nous associer aux autres orateurs pour féliciter la République fédérale d'Allemagne pour une présidence couronnée de succès. Nous voudrions également remercier l'Ambassadeur Pecsteen de Buytsverve pour ses précieuses contributions aux travaux du Conseil de sécurité et lui souhaiter bonne chance dans ses nouvelles fonctions à Genève.

Annexe XII

Déclaration de M. Jerry Matthews Matjila, Représentant permanent de l'Afrique du Sud auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, Mark Lowcock, de son exposé franc sur la situation humanitaire en Syrie. Nous remercions également la Directrice régionale de Syria Relief and Development, Amany Qaddour, de son exposé.

L'Afrique du Sud est vivement préoccupée par les informations faisant état d'une augmentation des incidents de sécurité et des frappes aériennes dans plusieurs régions de la Syrie. Même si l'Afrique du Sud se félicite du maintien général de l'accord de cessez-le-feu dans le nord-ouest de la Syrie, on ne peut pas faire abstraction des informations concernant l'utilisation d'engins explosifs improvisés et de mines terrestres, les frappes aériennes et terrestres et des incidents impliquant des restes explosifs de guerre, notamment parce qu'ils font des morts et des blessés parmi les civils, y compris des femmes et des enfants.

L'Afrique du Sud appelle une fois de plus toutes les parties au conflit à honorer leurs obligations en vertu du droit international des droits de l'homme et du droit humanitaire international en ce qui concerne la protection des civils et des infrastructures civiles, comme les écoles, les établissements sanitaires et les installations de traitement de l'eau. L'Afrique du Sud recommande à toutes les parties au conflit de considérer ces installations comme étant neutres. Les pertes continues en vies humaines parmi les civils sont inacceptables.

La persistance de ces incidents de sécurité et de cette violence a des répercussions directes sur la situation socioéconomique et humanitaire en Syrie. La dégradation de l'environnement économique a de lourdes conséquences sur la vie quotidienne des Syriens : plus de 9 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire et nombre de ménages doivent recourir à des stratégies d'adaptation négatives afin de joindre les deux bouts. Ces stratégies ont un impact psychologique destructeur sur les civils qui ont déjà été dévastés par neuf années de violence avec leur lot de blessés, de morts et de détention d'êtres chers.

La détérioration de la situation économique en Syrie a des retombées directes sur la situation humanitaire déjà désastreuse. C'est pourquoi l'Afrique renouvelle son appel à la levée immédiate de toutes les sanctions unilatérales imposées à la Syrie, compte tenu notamment de la propagation croissante de la maladie à coronavirus (COVID-19) dans l'ensemble du pays.

Face à l'augmentation du nombre de cas de COVID-19, il est important que les interventions humanitaires se concentrent sur la préparation et la planification de la réponse afin de réduire au minimum les conséquences possibles de la COVID-19 sur les populations vulnérables de réfugiés et de personnes déplacées. La réalisation de tests, en particulier dans les endroits propices à la propagation du virus, tels que les centres de détention et les camps de réfugiés et de personnes déplacées, officiels ou non, est essentielle à cet égard.

L'Afrique du Sud est préoccupée par la réduction du nombre de postes frontières autorisés pour le passage de l'aide humanitaire et par les conséquences que cela suppose. Nous nous félicitons de la prorogation du point de passage humanitaire de Bab el-Haoua pour 12 mois, car c'est le seul moyen à l'heure actuelle d'acheminer l'aide humanitaire essentielle au nord-ouest de la Syrie. Le renouvellement du mandat de 12 mois permettra également aux organismes humanitaires des Nations Unies et aux parties concernées de disposer du temps nécessaire pour planifier et préparer de manière adéquate la poursuite de leurs importants efforts.

Compte tenu de la réduction du nombre de mécanismes d'assistance transfrontalière, l'accent doit être mis sur l'amélioration et le renforcement des mécanismes d'assistance par-delà les lignes de front. L'accroissement de l'assistance par-delà les lignes de front est essentiel pour combler les lacunes de l'aide humanitaire résultant de la fermeture des postes frontières de Yaaroubiyé et de Bab el-Salam. À cet égard, nous renouvelons également notre appel en faveur de l'acheminement sûr, sans entrave et impartial de l'aide et de l'assistance humanitaires à tous ceux qui en ont besoin, conformément aux dispositions du droit international humanitaire.

J'ai une question pour M. Lowcock. Compte tenu de la situation économique et humanitaire désastreuse, comme il l'a mentionné dans sa déclaration, et des besoins croissants, en particulier des enfants, des femmes et des personnes handicapées, la Syrie possède-t-elle des gisements de pétrole et, si oui, où sont-ils situés, qui les contrôle et pourquoi n'est-il pas en mesure d'utiliser les recettes du pétrole produit pour les organismes humanitaires afin d'aider le peuple syrien ?

Pour terminer, nous réaffirmons que seuls la négociation et le dialogue permettront de régler la situation en Syrie. Aussi appelons-nous toutes les parties à ne ménager aucun effort pour mettre en œuvre pleinement la résolution 2254 (2015) et éviter ainsi de nouveaux déplacements et de nouvelles pertes de vies innocentes. Si aucun progrès n'est réalisé sur le front politique, la catastrophe humanitaire ne fera que s'aggraver et l'on déplorera encore plus de pertes en vies humaines et de destructions. Il faut trouver une autre solution que la guerre.

Annexe XIII

Déclaration de M. Kais Kabtani, Représentant permanent de la Tunisie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie de leurs exposés le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, Mark Lowcock, et la représentante de la société civile, Amany Qaddour.

La Syrie est aujourd'hui au bord d'un effondrement économique qui risque d'aggraver la crise humanitaire. Les conséquences de l'épidémie de maladie à coronavirus (COVID-19) n'ont fait qu'exacerber la crise économique et accentuer les multiples problèmes auxquels le pays est confronté. Tous les indicateurs économiques sont au rouge, allant de l'insécurité alimentaire à l'hyperinflation en passant par le chômage de masse, sans compter la propagation du coronavirus qui devient de plus en plus incontrôlable.

Le calvaire de la Syrie se manifeste également dans des communautés fortement appauvries, des institutions étatiques en ruine et une société profondément fracturée entre les populations qui souffrent, les milices et les cercles corrompus. Il est inacceptable et intolérable que de simples Syriens innocents continuent à subir le poids du conflit, de l'effondrement économique et de la COVID-19. Nous ne devons pas les laisser souffrir ni mourir en raison du manque d'accès à la nourriture et aux médicaments ou à cause de l'absence de perspectives économiques.

Dès le début, la position constante de la Tunisie a été d'affirmer qu'il n'y a pas de substitut viable à un règlement politique conforme à la résolution 2254 (2015) pour mettre fin aux souffrances humaines et placer résolument la Syrie sur une trajectoire tournée vers l'avenir et axée sur la paix et le développement durable sans exclusive. Tant qu'une solution politique ne sera pas trouvée, l'aide vitale fondée sur le respect des principes doit continuer à être renforcée dans toute la Syrie afin de répondre à l'augmentation des besoins et à l'aggravation des risques et vulnérabilités.

La Tunisie se félicite des résultats de la Conférence de Bruxelles sur l'aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et des pays de la région, qui s'est tenue à la fin du mois dernier. Nous soulignons l'importance de veiller à ce que les besoins financiers soient satisfaits, conformément au plan d'intervention humanitaire des Nations Unies et au plan de lutte contre la COVID-19.

Au début du mois, le Conseil de sécurité a tracé la voie à suivre dans les situations de conflit, y compris en Syrie, en particulier face à la pandémie de COVID-19. À cet égard, les résolutions 2532 (2020) et 2533 (2020) ont défini le cadre pour la Syrie par le biais de leurs dispositions respectives sur la cessation générale et immédiate des hostilités et une trêve humanitaire durable afin de permettre à l'ONU de mener et de coordonner les efforts de lutte contre le coronavirus, d'une part, et sur l'acheminement de l'aide humanitaire à travers les frontières au nord-ouest de la Syrie, d'autre part. On ne saurait trop insister sur ces dispositions clefs. Toutefois, je voudrais souligner les points supplémentaires suivants à la lumière de l'évolution de la situation sur le terrain.

Premièrement, il est urgent de renforcer les mesures de prévention, d'atténuation et de réaction afin de faire face de manière adéquate à la propagation croissante de la maladie à coronavirus. Nous nous félicitons des efforts que l'équipe de pays des Nations Unies et l'Organisation mondiale de la Santé déploient actuellement en Syrie, en collaboration avec le Gouvernement syrien et d'autres acteurs concernés, dans le cadre d'une approche fondée sur les besoins et la vulnérabilité pour l'ensemble de la Syrie. Étant donné la dégradation, le sous-équipement ou la destruction d'une grande partie des infrastructures médicales syriennes, il est essentiel d'assurer l'acheminement sûr, sans entrave et durable de tests, de traitements et de médicaments

dans toute la Syrie, en utilisant les modalités transfrontières et à travers les lignes de front.

Deuxièmement, nous restons préoccupés par la persistance de la violence de faible intensité dans le nord-est, le nord-ouest et le sud de la Syrie. Les perturbations récurrentes des systèmes d'eau et d'électricité dans le nord-est sont particulièrement inquiétantes alors que les tensions s'aggravent dans cette région. Nous rappelons que l'accès à l'eau potable et à l'assainissement sont des éléments clés de la lutte contre la COVID-19. Nous appelons toutes les parties à faire preuve de retenue et à protéger les civils et les infrastructures civiles conformément aux obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme.

Enfin et surtout, la situation économique désastreuse de la Syrie exige que l'aide humanitaire aille de pair avec l'aide non humanitaire afin de remédier à la précarité, de contribuer à la reprise et de renforcer la résilience des Syriens à long terme. À ce stade critique, il est essentiel d'assurer l'engagement et l'assistance économiques de la communauté internationale, et de renforcer les projets communs des organismes humanitaires et de développement des Nations Unies, notamment en ce qui concerne la remise en état d'hôpitaux et d'écoles gravement endommagés, l'approvisionnement en eau et en électricité et la fourniture de produits d'hygiène.

Annexe XIV

Déclaration de M^{me} Kelly Craft, Représentante permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je voudrais commencer par remercier le Secrétaire général adjoint Lowcock et Mme Amany Qaddour, de Syria Relief and Development, de leurs exposés d'aujourd'hui. J'aimerais commencer par une citation d'Amany tirée de Cable News Network (CNN) :

« Nous parlons de la possibilité de rester chez soi et d'être confinés, et nous voyons les gens se précipiter dans les magasins en ce moment-même. Ce n'est pas quelque chose que l'on voit en Syrie ; on ne peut pas se préparer à ce qui semble être une apocalypse ni aller acheter un mois de nourriture. Les gens sont déplacés, vivent en rase campagne dans une tente qui n'a peut-être même pas de porte et ne peuvent pas se protéger contre ces menaces... [y compris] la grande menace des maladies infectieuses ».

Nous ne saurions trop exprimer notre gratitude pour les véritables émotions ressenties par Amany aujourd'hui et le fait qu'elle définit réellement le service public et ce que c'est que d'être un fonctionnaire, le cœur d'un fonctionnaire. Je le reconnais, et j'ai vraiment senti que les petites victoires lui apportent une perspective énorme, comme elles le font pour nous tous. Je la remercie beaucoup pour son exposé d'aujourd'hui.

L'adoption de la résolution 2533 (2020) par le Conseil de sécurité est une bouée de sauvetage et un espoir pour les millions de personnes déplacées dans le nord-ouest de la Syrie qui, chaque jour depuis cinq ans, comptent sur la fourniture de l'aide humanitaire à travers les frontières par les entités des Nations Unies. Elles savent maintenant qu'elles continueront à recevoir de la nourriture et des médicaments vitaux et auront un toit pendant une année supplémentaire, y compris pendant les durs mois d'hiver.

Mais, qu'on ne s'y trompez pas, la poursuite des livraisons d'aide transfrontalière par le seul passage de Bab el-Haoua est fragile. Les États-Unis et la majorité des membres du Conseil ont demandé plus de points de passage parce que nous savons qu'ils sont nécessaires pour répondre aux besoins du peuple syrien. La Russie et la Chine s'y opposent impitoyablement.

La décision de Moscou et de Beijing d'opposer leur veto à deux projets de résolution distincts visant à refuser à l'ONU l'utilisation du point de passage de Bab el-Salam pour la fourniture d'aide transfrontalière a laissé des millions de Syriens du nord-ouest du pays vulnérables et dans le besoin au plus fort de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). La résolution 2533 (2020) ralentit les livraisons d'aide humanitaire transfrontalière et les rend plus coûteuses pour l'ONU et les principaux donateurs, tels que les États-Unis. Elle rend également plus vulnérables aux tirs hostiles les courageux travailleurs humanitaires chargés de transporter l'aide à l'intérieur de la Syrie. Ces héros humanitaires sont maintenant plus dépendants que jamais d'un cessez-le-feu national global qui, à ce jour, reste impossible à instaurer malgré le calme relatif qui règne à Edleb depuis l'établissement de la zone de désescalade turco-russe le 5 mars.

Comme les États-Unis continuent d'être le plus grand donateur humanitaire de cette opération – qui totalise maintenant plus de 11,3 milliards de dollars d'aide humanitaire depuis le début du conflit – il est de notre responsabilité de veiller à ce que chaque dollar donné à l'ONU soit effectivement utilisé pour aider le plus grand nombre possible de civils syriens. C'est pourquoi l'Administration Trump s'est opposée au retrait du point de passage de Bab el-Salam par la Russie et la Chine. Moscou et Beijing ont fait un choix purement politique et amoral pour aider le régime d'Assad à reprendre le contrôle sur la vie des Syriens qu'il n'a pas manifesté d'intérêt

à protéger. L'accès humanitaire aux Syriens est désormais plus difficile, plus coûteux et plus dangereux. Il s'agit d'une aide qui est en grande partie payée par les États-Unis et nos partenaires européens, canadiens et arabes pour soutenir les civils syriens. Contrairement à la Russie et à la Chine, les États-Unis refusent de faire de la politique avec la vie de Syriens innocents.

Nous devons également nous souvenir des 1,3 million de personnes qui ont compté sur le point de passage à la frontière de Yaaroubiyé pour obtenir une aide vitale de l'Iraq. Il ne fait aucun doute que les veto opposés par la Russie et la Chine en décembre 2019 à la ré-autorisation du point de passage de Yaaroubiyé par le Conseil (voir S/PV.8697) et le refus impitoyable du régime d'Assad d'accroître l'accès transfrontalier ont perturbé la riposte de la région à la COVID-19 et provoqué une lacune importante dans l'assistance sanitaire.

La résolution 2533 (2020) doit être un signal d'alarme pour la communauté internationale. Il n'existe toujours pas de solution de remplacement viable aux opérations transfrontalières des Nations Unies ; pourtant, il n'existe aujourd'hui qu'un seul point de passage pour l'entrée de l'aide. Les livraisons de Damas à travers les lignes de front ne fonctionnent pas. Les livraisons à travers les lignes de front sont insuffisantes face aux besoins humanitaires croissants du peuple syrien. Plus troublant encore, Assad n'est toujours pas disposé à faire les ajustements nécessaires pour faire de l'assistance à travers les lignes de front une alternative viable à l'assistance transfrontalière. Les États-Unis n'accepteront pas la politique du régime d'Assad qui consiste à refuser l'aide humanitaire aux personnes vivant en dehors de son contrôle militaire.

Le refus systématique de l'aide humanitaire par Damas n'est malheureusement qu'une des nombreuses atrocités du régime d'Assad, au même titre que la torture, les disparitions forcées de plus de 100 000 personnes, le largage de bombes artisanales, les multiples cas confirmés d'attaques aux armes chimiques, le déplacement de millions de Syriens et d'autres actes méprisables. Dans toute cette affaire, la Russie et l'Iran ont agi comme un bouclier pour le régime plutôt au lieu de protéger le peuple syrien.

Notamment, les forces du régime et leurs mercenaires affiliés, y compris ceux soutenus par l'Iran, ne se sont pas encore retirés de la zone de désescalade, comme l'exige l'Accord d'Astana. La possibilité d'une résurgence de la Russie et du régime peut se produire à tout moment, car de nombreux renforts sont arrivés en dehors de Jabal el-Zaouïya, d'Arba'in, de Saraqeb et de Kabinah. Au cours des trois dernières semaines, la ligne de front dans le sud d'Edleb a été le théâtre d'une reconstitution majeure des forces du régime, ainsi que des déploiements d'artillerie sur toute la longueur de la ligne de contrôle.

Le rapport du 7 juillet de la Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne (A/HRC/44/61) note les effets dévastateurs du régime syrien et des attaques russes dans la province d'Edleb sur les civils syriens, dont des millions ont déjà été déplacés de leurs foyers par les précédentes campagnes de violence cruelles et destructrices du régime. Le dernier rapport de la Commission est une nouvelle confirmation par l'ONU que le régime d'Assad et ses facilitateurs sont responsables de la grande majorité des atrocités infligées au peuple syrien, ainsi que des conditions humanitaires désastreuses qui perdurent, aggravées par la diminution de l'accès humanitaire.

Le virus de la COVID-19 aggrave la crise humanitaire existante, qui est déjà affectée par des déplacements importants, une forte densité de population dans le nord-ouest et un assainissement inadéquat dans de nombreuses régions de la Syrie. Nous soutenons les décisions des conseils locaux des provinces d'Alep et d'Edleb, qui ont pris

des mesures de précaution telles que la suspension des marchés locaux, l'interdiction des rassemblements publics et l'enseignement à distance ces dernières semaines.

En réponse à ces besoins, l'Administration Trump a alloué plus de 31 millions de dollars pour soutenir les activités d'atténuation et d'intervention dans toute la Syrie, y compris parmi les populations déplacées vivant dans des zones surpeuplées tenues par l'opposition.

La protection et l'aide aux plus vulnérables doivent être notre priorité absolue. Un exemple que nous souhaitons applaudir est le travail du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Avec le soutien financier des États-Unis, il a quadruplé son intervention d'urgence et son soutien aux populations du nord-ouest de la Syrie. Cette année déjà, le HCR a fourni des services de protection à plus de 66 000 personnes et a offert un abri à plus d'un demi-million de personnes et des produits de secours à plus d'un million de Syriens dans le besoin dans le nord-ouest.

Je conclurai ma déclaration par quelques commentaires sur les actions décisives de l'Administration Trump pour tenir le régime d'Assad et ses partisans responsables de deux des plus horribles tragédies humanitaires du conflit contre les populations de Hamé et de Maarret el-Nouman.

Les départements d'État et du Trésor ont poursuivi la campagne de sanctions des États-Unis contre le régime d'Assad en publiant 14 nouvelles désignations en vertu de la loi César pour la protection des civils syriens, et d'autres autorités. Cette campagne a débuté le mois dernier avec la première série de désignations de la loi César.

Nous avons nommé la série de désignations d'aujourd'hui les sanctions Hamé et Maarret el-Nouman. Ces noms sont destinés à commémorer les victimes de deux des atrocités les plus notoires du régime d'Assad, qui se sont toutes deux produites au cours de cette semaine en 2011 et 2019. Il y a neuf ans, les troupes de Bachar Al-Assad ont mené un siège brutal de la ville de Hamé, tuant des dizaines de manifestants pacifiques, signe choquant de ce qui allait arriver. Il y a un an, le régime d'Assad et ses alliés ont bombardé un marché très fréquenté à Maarret el-Nouman, tuant 42 Syriens innocents.

Il est temps que la guerre inutile et brutale d'Assad prenne fin. Voilà ce que vise en priorité notre campagne de sanctions. Une solution politique dans le cadre de la résolution 2254 (2015) est la seule voie crédible qui mène à la paix que mérite le peuple syrien.

Nous avons entendu la Russie et la Chine prétendre sans fondement que les sanctions américaines sont responsables de la crise en Syrie. Il ne s'agit là que d'une propagande saugrenue, mais c'est aussi une tentative sinistre d'escamoter la brutalité d'Assad et ses crimes contre l'humanité. La loi baptisée « Caesar Act » et les autres sanctions des États-Unis contre la Syrie n'ont pas pour but de nuire au peuple syrien et ne visent pas l'aide humanitaire, pas plus qu'elles ne font obstacle à nos activités de stabilisation dans le nord-est de la Syrie.

Nous entendons poursuivre notre aide humanitaire par l'intermédiaire de nos partenaires internationaux et syriens, même dans les zones contrôlées par le régime d'Assad. Les États-Unis continueront d'agir, aussi bien au niveau bilatéral qu'en tant qu'État membre du Conseil de sécurité, pour apporter un appui humanitaire au peuple syrien. Nous devons protéger des millions de personnes contre la campagne inhumaine que mène le régime d'Assad contre ses propres citoyens.

Je veux conclure en reprenant une autre citation de M^{me} Qaddour : « les petites victoires sont source de perspective ». Je sais que nous tous, au Conseil, pouvons faire en sorte que ces petites victoires soient nombreuses, afin de l'aider à atteindre ses objectifs en Syrie.

Annexe XV**Déclaration de M. Dang Dinh Quy, Représentant permanent du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je remercie le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock de son exposé édifiant. Je tiens aussi à remercier M^{me} Amany Qaddour de nous avoir fait part de ses vues.

Comme l'a souligné le Secrétaire général adjoint dans ses observations, globalement, la situation humanitaire en Syrie reste extrêmement désespérée. Le Viet Nam est gravement préoccupé par la situation désastreuse de millions de personnes en Syrie, situation encore aggravée par les lourdes répercussions de la crise économique actuelle et de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Il est très douloureux d'entendre que 9,3 millions de personnes – plus de la moitié de la population – luttent jour après jour contre l'insécurité alimentaire. En outre, la pandémie n'a fait que s'aggraver ces dernières semaines, puisque le nord-ouest a signalé ses premiers cas en début de mois et que le nombre de cas dans le nord-est continue de croître. Non seulement cette pandémie s'attaque aux populations les plus vulnérables, elle s'en prend également aux travailleurs de la santé, qui représentent 7 % des cas recensés, ce qui affaiblit d'autant des capacités de soins de santé déjà limitées.

Nous sommes également troublés par la situation constatée dans d'autres régions, notamment dans divers camps de déplacés, qui accueillent les populations les plus vulnérables. Du fait de l'interruption de service à la station d'alimentation en eau d'Allouk, l'insécurité de l'approvisionnement en eau représente désormais une grave difficulté pour les personnes vivant dans les zones environnantes, notamment le camp de Hol, et d'autres camps, en particulier en cette époque marquée par la COVID-19.

Aux fins d'améliorer progressivement la situation, notre délégation estime qu'il est, premièrement, de la plus haute importance de renforcer l'accès humanitaire aux régions de Syrie. Notre délégation tient à renouveler son appel à toutes les parties concernées pour qu'elles fassent preuve de retenue. La stabilité est un impératif pour créer les conditions les plus favorables à l'acheminement sûr et sans entrave de l'aide humanitaire dans tout le pays. En conséquence, nous relayons l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu national et nous exhortons toutes les parties à tenir compte de cet appel.

Nous prenons bonne note des efforts déployés pour maintenir l'accord de cessez-le-feu conclu en mars pour Edleb. Toutefois, des incidents de sécurité sporadiques montrent à quel point la situation est toujours instable. Une nouvelle détérioration des conditions de sécurité, en particulier dans cette région, entraverait gravement les efforts humanitaires et se traduirait par la souffrance de millions de civils.

Deuxièmement, en ce qui concerne l'intervention humanitaire, notre délégation salue les efforts consentis par la communauté internationale pour apporter un soutien au peuple syrien. Nous nous félicitons du renouvellement du mécanisme d'acheminement de l'aide humanitaire à travers les frontières. L'autorisation de 12 mois concernant le poste-frontière de Bab el-Haoua est encourageante, car elle permettra à l'ONU et à ses partenaires d'exécution de mieux préparer leurs travaux.

Il reste cependant beaucoup à faire pour compenser les besoins humanitaires croissants aussi bien dans le nord-ouest que dans le nord-est. Il convient d'accorder une attention particulière à l'amélioration de la sécurité alimentaire et du système de

santé en Syrie. Nous sommes impatients d'être informés des mesures et ajustements visant la mise en œuvre de la résolution 2533 (2020), et d'en connaître les effets.

Il est désormais plus urgent que jamais de faciliter la préparation et la riposte à la COVID-19 dans toute la Syrie, notamment en ce qui concerne les capacités de dépistage et les mesures de protection pour prévenir la propagation du virus. Nous pensons qu'il est extrêmement pertinent de veiller à ce que les capacités d'intervention face à la COVID-19 ne soient pas entravées par de quelconques sanctions.

Nous appelons le Gouvernement syrien à continuer d'intensifier sa coopération avec toutes les parties concernées, y compris l'ONU, afin d'améliorer et de faciliter l'accès et l'intervention humanitaires en Syrie. Il convient notamment de renforcer davantage l'acheminement de l'aide à travers les lignes de front.

Enfin, la seule manière de venir à bout de ces nombreux défis d'ordre socioéconomique et sécuritaire reste un règlement politique global et durable, dirigé et pris en main par le peuple syrien, conformément à la résolution 2254 (2015) et dans le plein respect du droit international.

Pour terminer, nous sommes ravis de voir que les parties se préparent à reprendre les travaux de la Commission constitutionnelle le mois prochain. Le bon déroulement de la prochaine session est vivement souhaité et serait de bon augure pour la fin des souffrances du peuple syrien.

Annexe XVI

Déclaration de la Mission permanente de la Turquie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je voudrais, tout d'abord, remercier le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock de son exposé. Nous remercions également M^{me} Amany Qaddour de ses remarques éclairantes sur la sombre réalité de terrain.

Ce que nous observons en Syrie depuis 2011 n'est rien de moins qu'une guerre totale menée par le régime contre son propre peuple. Le fait de prendre délibérément pour cible des installations médicales, des médecins, des écoles et des enfants, d'utiliser des armes chimiques et de bombarder des convois d'aide humanitaire a entraîné la mort de centaines de milliers de Syriens et le déplacement de millions d'autres. Les infrastructures critiques ont été détruites, ce qui s'est traduit par une pénurie d'abris, en plus de l'effondrement des systèmes de santé et d'éducation. Aujourd'hui, la situation humanitaire est plus que jamais catastrophique.

Le nord-ouest connaît toujours l'une des crises humanitaires les plus aiguës et les plus graves au monde. En raison de la campagne militaire du régime, toute la population d'Edleb est entassée dans des tentes de fortune, dans une petite zone le long de nos frontières.

Nous avons répété à de nombreuses reprises devant le Conseil de sécurité qu'une éventuelle épidémie de maladie à coronavirus (COVID-19) aurait de graves incidences sur la situation humanitaire déjà catastrophique dans le nord-ouest. Nous avons également appelé l'attention sur le système de santé lourdement affaibli et sur l'impératif de renouveler le mécanisme transfrontières d'acheminement de l'aide humanitaire.

Depuis que le premier cas de COVID-19 a été enregistré le 9 juillet, 23 personnes ont été testées positives dans la région – et ce, alors même que les capacités de dépistage restent très faibles. Dans le cadre de l'augmentation du volume des opérations transfrontières ces derniers mois, avec la facilitation de la Turquie, l'ONU et ses partenaires ont pris des précautions contre une éventuelle propagation du virus. Pourtant, la situation reste fragile.

Des millions de personnes vivant dans la région dépendent entièrement de l'aide humanitaire acheminée grâce aux opérations transfrontières depuis la Turquie. Il est regrettable que, en cette période critique où un accès humanitaire élargi est nécessaire, les opérations transfrontières vitales aient été réduites, laissant les personnes vulnérables sur la sellette, sur fond d'agression du régime et de pandémie. Nous prenons note de la décision du Conseil de reconduire le mécanisme transfrontières d'acheminement de l'aide avec le seul passage de Bab el-Haoua pour une période de 12 mois et nous regrettons l'exclusion du passage de Bab el-Salam. L'exclusion de ce point de passage rendra extrêmement difficile l'accès humanitaire à 1,3 million de Syriens dans le nord d'Alep, qui dépendent toujours de l'aide de l'ONU pour leur survie. En juin, 25 % de toute l'aide acheminée à travers les frontières par l'ONU vers le nord-ouest du pays est passée par Bab el-Salam. Le point de passage restant, Bab el-Haoua, n'est pas une option viable pour atteindre les personnes dans le besoin en raison de l'insécurité, de la distance, des coûts qui y sont associés et des difficultés d'accès. En tout état de cause, l'accès transfrontière ne sera pas une option viable. L'ONU a indiqué à plusieurs reprises qu'il n'est pas efficace d'utiliser ce point de passage pour atteindre le nord-ouest. Étant donné qu'il n'y a pas d'autre solution, l'exclusion du point de passage de Bab el-Salam du mécanisme aura de graves conséquences pour la région et accroîtra la responsabilité humanitaire que la Turquie assume depuis plus de neuf ans.

Le fait que le Conseil de sécurité n'a pas prorogé le mécanisme en y incluant d'autres points de passage accessibles depuis la Turquie, en particulier Bab el-Salam, ne fera qu'exacerber les souffrances de personnes qui sont dans le besoin, en particulier les plus vulnérables, comme les femmes et les enfants. Il y a déjà une pénurie généralisée d'équipements de protection individuelle, de respirateurs, de médicaments et d'oxygène dans les hôpitaux du nord-ouest. La pénurie actuelle de médecins et d'autres travailleurs humanitaires exacerbe les difficultés auxquelles se heurtent les opérations humanitaires.

La fermeture de l'itinéraire le plus direct pour ce qui est de l'aide alimentaire, des abris et de l'assistance médicale ne fera pas avancer les calculs politiques de ceux qui sont derrière cette décision. La Turquie continuera de faciliter les opérations humanitaires transfrontières de l'ONU à un niveau record. Nous n'abandonnerons pas le peuple syrien dans le nord d'Alep. Nous nous adapterons rapidement à la nouvelle situation et nous ne refuserons jamais de répondre à aucun besoin humanitaire dans la région. Nous le ferons en coordination et en coopération avec toutes les parties prenantes, en particulier les Nations Unies et leurs organismes, pour relever les défis supplémentaires que cette nouvelle situation pourrait créer. Nous sommes également prêts à travailler en coopération avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et nos partenaires donateurs pour explorer de nouveaux moyens d'atteindre ces personnes. Il est de notre responsabilité commune d'apporter cette aide indispensable à ceux qui en ont besoin, et le Conseil de sécurité doit envisager d'urgence de réautoriser l'utilisation du point de passage de Bab el-Salam compte tenu de l'augmentation des besoins.

Il ne peut y avoir de solution humanitaire durable à la crise sans une solution politique basée sur la résolution 2254 (2015). En l'absence de progrès sur la voie politique, des millions de Syriens continuent d'être pris au piège dans un cercle vicieux de conflit.

La Turquie a également apporté sa contribution sur ce front. Le cessez-le-feu à Edleb a été maintenu malgré les violations commises par le régime. Plus de 300 000 Syriens déplacés sont rentrés chez eux grâce au calme relatif qui règne sur le terrain.

Notre objectif à Edleb est de faire en sorte que le cessez-le-feu soit durable. Cela est essentiel pour protéger les civils, améliorer la situation humanitaire sur le terrain, atténuer les risques de flux de réfugiés vers la Turquie et au-delà et faire avancer le processus politique. Cela revêt également la plus haute importance pour la sécurité nationale de la Turquie.

Conformément au Protocole additionnel du 5 mars, nous avons effectué 22 patrouilles terrestres conjointes avec la Russie le long de l'autoroute M4 jusqu'à présent, et nous avons pu mener des patrouilles sur toute la distance de 72 kilomètres en juillet. Le 14 juillet, lors d'une récente mission de patrouille conjointe, une attaque au véhicule piégé a pris pour cible des véhicules turcs et russes. La Turquie reste attachée à la pleine mise en œuvre du Protocole additionnel pour instaurer durablement le calme à Edleb.

D'autre part, nous continuerons à lutter contre tous les groupes terroristes, notamment le Parti des travailleurs du Kurdistan/Unités de protection du peuple kurde, qui essaie de saper l'intégrité territoriale de la Syrie et représente une menace directe pour la sécurité nationale de la Turquie. Le Parti des travailleurs du Kurdistan/Unités de protection du peuple kurde poursuit ses tentatives d'infiltration et ses attaques contre les civils dans tout le nord de la Syrie. Tout récemment, le 26 juillet, ce groupe a perpétré un attentat à l'aide d'un engin explosif improvisé contre un marché à Ras el-Aïn, qui a fait cinq morts et 12 blessés parmi des civils innocents.

Cette organisation terroriste brûle également des champs de culture, seul moyen de subsistance d'une grande partie de la population locale dans les zones contrôlées par l'opposition. Nous continuons à réagir contre les attaques du Parti des

travailleurs du Kurdistan/Unités de protection du peuple kurde dans le cadre de la légitime défense.

On ne peut mettre fin aux atrocités et à la catastrophe humanitaire qui se poursuivent en Syrie qu'en s'attaquant à la cause profonde du problème : l'oppression violente des aspirations démocratiques des Syriens. Comme l'indiquent plusieurs rapports de l'ONU, les actes du régime et de ses partisans constituent des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité. L'effritement du droit international et du droit humanitaire international et les violations persistantes des droits de l'homme dans toute la Syrie constituent une grave menace pour la paix et la sécurité internationales.

La communauté internationale ne doit pas abandonner les Syriens à leur sort. Ils méritent notre action collective. Dans le cadre de cette action, nous devons également continuer à exposer et à dénoncer ceux qui sont du mauvais côté de l'histoire et de l'humanité.

Ce que nous avons entendu de la part de l'orateur précédent est une nouvelle tentative futile de la part du régime, qui cherche à détourner l'attention de graves destructions et souffrances humaines qu'il a imposées à son propre peuple. Nous réitérons notre ferme volonté de continuer à appuyer les aspirations légitimes des Syriens et de les aider à répondre à leurs besoins humanitaires.
